

POLICY BRIEF

Réduire les inégalités de genre dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin

Messages clés

- Les femmes sont associées de façon presque égalitaire aux décisions dans les ménages et dans une moindre mesure dans les administrations publiques
- Les processus politiques de conception, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin maintiennent très souvent des relations de genre structurellement inégales
- La compréhension des causes profondes facilite l'élaboration d'outils pertinents permettant de lever les obstacles systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre à l'échelle des processus de planification
- Il urge d'assurer la mobilisation d'un engagement politique de haut niveau pour la prise effective de mesures qui visent, selon une approche transformationnelle de genre, à
-

soutenir des améliorations ou des changements systémiques.

Introduction

Cette note d'orientation politique rappelle dans un premier temps, les normes institutionnelles en place, les barrières systémiques, les pratiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre dans les processus de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin. Elle appelle ensuite les décideurs politiques à la prise de mesures en vue d'obtenir des résultats systémiques et durables en matière d'égalité des sexes dans les processus de planification des investissements liés la sécurité en eau et au développement résilient au changement climatique.

Normes institutionnelles, barrières systémiques, pratiques et inégalités de pouvoir en matière de genre dans les processus de planification

L'analyse des niveaux de connaissances des acteurs de la chaîne de planification des services d'eau et de résilience climatique¹ montre que 53,8% ne connaissent pas les étapes d'intégration du genre dans les documents de planification tandis que 46,2% affirment les connaître. Il apparaît une faible connaissance des méthodes et outils d'intégration de genre.

Entre autres barrières recensées, la faible représentativité des femmes dans les instances décisionnelles de la chaîne PPBS² (19%) et les règles socio-culturelles (16%) sont les plus représentatives. De même 9% des enquêtés estiment que la charge de travail professionnel et domestique, l'insuffisance de norme institutionnelle de promotion de genre spécifique à la planification des politiques et stratégies sectorielles, la faible application des normes légales de genre ainsi que le manque de leadership et d'engagement constituent également des freins à l'égalité des genres.

Ces barrières entraînent un large éventail d'écarts entre les démarches officielles prescrites et les pratiques réelles des acteurs impliqués. En effet, les processus ne tiennent pas compte toujours de la dimension genre à chacune des phases d'élaboration des politiques, plans et programmes de

développement.

Face à ces pratiques, il est constaté la persistance des inégalités de genre dans les processus de planification des investissements visant à sécuriser l'eau et le développement résilient au changement climatique malgré l'existence des normes institutionnelles. 29% des enquêtés attribuent la persistance des inégalités de genre au poids de la tradition alors que 23% estiment que c'est la faible opérationnalisation des stratégies genre qui est la principale cause de cette persistance des inégalités.

Ces différentes causes relèvent des différentes normes institutionnelles ou sociales dont les principales sont :

- les normes relatives à l'accès et au contrôle des actifs, des technologies, de l'information et des services ;
- les normes qui façonnent les compétences techniques, les capacités et la confiance en soi ;
- les normes relatives aux travaux convenant aux femmes et aux hommes influençant les responsabilités en matière de travail domestique et l'exécution de tâches productives spécifiques ;

¹ Rapport d'étude relative à l' « Identification et analyse des normes institutionnelles, des barrières systémiques, des pratiques et des inégalités de pouvoir en matière de genre dans

les processus de planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin », GWP-AO, 2022

² Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi évaluation

- les normes qui limitent la voix et l'influence des femmes auprès du chef de famille y compris la prise de décision et l'acceptation d'un comportement de contrôle ;
- les normes qui limitent la voix et l'influence des femmes dans les organisations communautaires ;
- les normes relatives à l'éducation, au mariage et à la maternité.

Les normes sociales servent à limiter sévèrement l'autonomie et les opportunités des femmes dans les domaines économique, social et politique, ce qui, en fin de compte, réduit le développement d'un système de planification ne tenant pas grand compte des couches marginalisées en matière d'investissement visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique.

Opportunité de l'ATG³ dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique au Bénin

Malgré des défis importants, le Bénin présente une forte opportunité de conduire un changement systémique et durable vers des résultats transformant le genre, renforçant l'accès à l'eau et la résilience des couches vulnérables. Cela implique un engagement supplémentaire du Gouvernement du Bénin en faveur de GEWE⁴ afin de créer un environnement favorable à l'intégration de l'Approche Transformationnelle du Genre (ATG).

L'ATG dans la planification des investissements visant à assurer la sécurité en eau et la résilience climatique est un mécanisme technique et de financement qui s'attaque aux causes profondes des inégalités de genre. En tant que tel, il apparaît comme un processus de long terme de sensibilisation, d'éducation et de négociation des normes existantes en vue de contribuer à

l'amélioration de la capacité de prise de décision des vulnérables. Pour y parvenir, il faudrait agir à deux niveaux essentiels : opter pour une discrimination positive en faveur des vulnérables et lancer des campagnes d'Information, d'Education et de Sensibilisation (IEC) en faveur des principales cibles.

Faire une discrimination positive en faveur des vulnérables lors des recrutements

Primo, l'engagement politique au sommet de l'Etat est requis afin de favoriser une discrimination positive en faveur des femmes, des personnes en situation d'handicap et d'autres couches défavorisées au niveau des postes de décision de la chaîne PPBS. En effet, une synergie d'action est indispensable entre le ministère de la fonction publique et les ministères sectoriels intervenant dans les domaines de l'eau et du changement

³ Approche Transformationnelle du Genre

⁴ Gender Equality and Women's Empowerment

climatique. Il faudra envisager l'adoption d'une loi qui prévoit un quota raisonnable de femmes pour certaines spécialités dans la fonction publique dont les postes en rapport avec la statistique, la planification, les finances, le suivi-évaluation etc. La participation d'une masse critique de femmes cadres aux processus de planification augmentera leur pouvoir de décision. Ceci pourrait accroître la prise en compte des préoccupations spécifiques aux femmes et d'autres personnes vulnérables à toutes les étapes de la planification. Toutefois, la participation d'un grand nombre de femmes cadres aux processus de planification ne suffit pas pour lever toutes les barrières systémiques et les inégalités de pouvoir en matière de genre.

Lancer des campagnes d'IEC

Secondo, il est nécessaire de mener des campagnes d'Information, d'Education et de Sensibilisation (IEC) à l'endroit de toutes les institutions formelles et informelles concernées. Afin de systématiser ce processus de sensibilisation et de transmission de connaissances d'une part, et de lui garantir un succès au plan politique d'autre part, il importe de confier le portage institutionnel des activités aux ministères en charge de l'eau et Cadre du Vie via leurs cellules Genre et Environnement.

Pour un double motif technique et politique, il est impératif d'orchestrer un plan de communication à l'endroit des bénéficiaires des séances de formation et de sensibilisation. Il s'avère important de mettre l'accent

sur les acteurs de la chaîne PPBS, les groupements féminins, les chefferies traditionnelles et la société civile, intervenant dans les secteurs de l'eau et de la résilience climatique. Pour les groupements féminins, lever les pesanteurs socio-culturelles ne suffit pas pour parvenir à la résilience. En complément, il faut leur faciliter l'accès aux marchés.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Au regard de la présente analyse, les principales recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des décideurs politiques :

- ☞ doter les comités de pilotage de l'élaboration des documents de planification en matière d'accès à l'eau et de résilience de personnes ressources spécialisées en genre ;
- ☞ instaurer un dialogue interministériel sur l'analyse des impacts des problèmes d'inégalité liés au genre dans les secteurs de l'eau et de la résilience climatique ;
- ☞ initier un projet de loi pour l'amélioration du recrutement et de la représentativité des femmes dans la chaîne PPBS ;
- ☞ doter les cellules genres et environnementales de moyens humains, financiers, techniques opérationnels ;
- ☞ instruire toutes les DPAF pour l'intégration des activités de renforcement de capacités sur les mécanismes de suivi-évaluation sensibles au genre dans les Plans de Travail Annuel Budgétisé (PTAB).